



UNIVERSITÉ DE STRASBOURG



STRASBOURG, SAINT-ETIENNE, CAEN | LE 26 juin 2012

Le mode de scrutin des Présidentielles modifie-t-il les résultats du vote ?

Le 22 avril 2012, lors du premier tour des élections présidentielles, des scientifiques du Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA, CNRS / Université de Strasbourg), du Centre de recherche en économie et management (CREM, CNRS, Université de Caen Basse-Normandie) du Groupe d'analyse et de théorie économique Lyon St-Etienne (GATE L-SE, CNRS / Université Jean Monnet à Saint-Etienne) et du Pôle de recherche en économie et gestion (PREG, CNRS / École polytechnique) ont testé deux modes de scrutin alternatifs pour les présidentielles : l'un avec vote par note et l'autre avec vote par approbation. Cette expérience s'est déroulée dans cinq bureaux de vote : deux à Strasbourg, deux à Louvigny et un à Saint-Etienne.

Les premiers résultats et analyses sont désormais disponibles sur la page web consacrée à l'expérimentation [url : <http://www.gate.cnrs.fr/spip.php?article580#rst>]. Il en ressort que le mode de scrutin, quel qu'il soit, ne constitue jamais une méthode neutre pour désigner le vainqueur qui s'imposerait au peuple français par l'évidence incontestable d'un calcul mathématique. Au contraire, le choix d'un mode de scrutin façonne la démocratie dans laquelle nous vivons. Ces recherches visent à comprendre comment.

Le 22 avril, la participation des électeurs de ces cinq bureaux de vote a été sollicitée par les membres des laboratoires concernés. En plus du scrutin officiel (premier tour du scrutin uninominal à deux tours), ils ont pu tester deux manières de voter : dans un cas, ils ont noté chaque candidat ; dans l'autre, ils ont donné leur soutien à plusieurs, un seul ou aucun candidat. Deux bulletins de vote expérimentaux, des isolements et une urne de vote étaient à leur disposition pour leur permettre de voter dans les mêmes conditions que lors du vote officiel. Cette initiative est organisée avec l'aval des préfetures, l'accord des élus et la coopération des communes impliquées. Les équipes de recherche impliquées avaient déjà mené des expériences similaires lors du premier tour des élections présidentielles de 2002 et 2007.

Les résultats de ce test grandeur nature n'ont ni valeur de sondage ni d'influence sur le vote officiel. Ces travaux visent à étudier sur le terrain les avantages et inconvénients des différents modes de scrutin, ainsi que le comportement des électeurs face à différentes procédures de décision. Tout d'abord, le vote par approbation conduit à un classement des candidats qui diffère nettement du scrutin uninominal et le vote par évaluation tend à accentuer cette divergence. Ensuite, les modes de scrutins alternatifs constituent des sources d'information intéressantes pour mieux saisir l'avis des électeurs et enrichir l'analyse politique ; en creux, les résultats officiels devraient être considérés avec précaution car ils résultent d'un filtre imposé par le scrutin uninominal à deux tours. Enfin, les électeurs utilisent spontanément les capacités d'expression que leur permettent les modes de scrutin testés et apprécient la moindre pression qu'ils exercent sur le vote utile.

Contacts

Strasbourg : Herrade Igersheim | BETA | 06 79 98 68 37 | igersheim@unistra.fr

Louvigny : Frédéric Gavrel et Isabelle Lebon | CREM | 06 87 50 17 69 | frederic.gavrel@unicaen.fr

Saint-Etienne : Antoinette Baujard | GATE | 04 77 42 13 61 | antoinette.baujard@univ-st-etienne.fr